

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire procéder au comblement du poste de :

Conseiller en environnement

Poste permanent à temps plein

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice de l'urbanisme, le conseiller en environnement est le professionnel responsable de tous les dossiers relatifs à l'environnement, en collaboration avec les directions des différents services de la Ville. Il est responsable de l'élaboration et du suivi de différentes politiques municipales, il participe à l'application réglementaire pour laquelle il est délégué.

Il conseille, vulgarise, sensibilise et éduque les citoyens et les élus en matière d'environnement, en plus d'émettre des recommandations à la direction générale et au conseil municipal. En outre, il s'implique activement au niveau du déploiement des communications environnementales et du rayonnement des initiatives municipales.

Il coordonne les programmes environnementaux de la Ville pour lesquels il recherche des subventions. Il collabore au développement de partenariats et représente la Ville dans les domaines du développement durable et de l'environnement. Il répond également aux demandes d'information, effectue des prestations et des ateliers éducatifs reliés à l'environnement.

EXEMPLES DE TÂCHES

1- Matières résiduelles

- Sensibilise la population sur les bonnes pratiques à adopter et aux bénéfices qui y sont associés;
- En collaboration avec le directeur des travaux publics il veille à l'amélioration continue de l'écocentre.

2- Réglementation et politiques municipales

- En collaboration avec le service de l'aménagement du territoire et du développement durable il participe à la rédaction de règlements municipaux et à leur révision en identifiant les impacts environnementaux;
- Révise et participe à la rédaction de règlements municipaux et s'assure du respect et de l'application de ceux liés à l'environnement et délivre des constats d'infraction au nom de la Ville, en vertu de l'ensemble de la réglementation municipales;
- Effectue diverses études et analyse à caractère environnemental;
- Prépare et propose une politique de développement durable et il identifie les actions prioritaires en ce sens;
- S'assure des meilleures façons de faire des services municipaux et conseille les directeurs de service en matière des meilleures pratiques environnementales quant aux actions et activités de la Ville.

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire procéder au comblement du poste de :

Conseiller en environnement

Poste permanent à temps plein

3- Comité consultatif en environnement

- Assiste aux rencontres du comité et de la Commission;
- Coordonne les activités du Comité consultatif en environnement;
- Prépare et anime des rencontres avec les élus et les citoyens;
- Agit comme secrétaire de la commission de l'environnement et du comité élu-citoyens.

4- Communications

- Travaille en étroite collaboration avec le service des communications à la conception de matériel graphique destiné au site web et aux médias sociaux;
- Collabore au plan de communication de la municipalité en matière d'environnement;
- Coordonne et participe aux événements découlant du secteur de l'environnement (Journée de l'environnement, corvée ramassage des déchets en bordure des voies publiques, etc.).

7- Relations avec la communauté

- Travaille en étroite collaboration avec les organismes communautaires actifs dans le domaine de l'environnement;
- Participe à des événements publics de vulgarisation et de sensibilisation environnementale;
- Interpelle les citoyens et les groupes cibles durant leurs activités de façon à les informer des pratiques écologiques et durables;
- Effectue les interventions auprès des citoyens et des commerces afin d'implanter diverses pratiques conformes aux règlements et politique reliées à l'environnement et encourage leur adhésion et leur participation;
- Gère les plaintes, les requêtes et les demandes d'information des citoyens.

Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction, ce qui signifie que toutes tâches connexes peuvent être assignées à l'employé par son supérieur immédiat. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire procéder au comblement du poste de :

Conseiller en environnement

Poste permanent à temps plein

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en environnement ou dans un domaine pertinent et une expérience minimale de deux ans (2) dans une fonction relative à l'environnement. Une combinaison formation et expérience autre pourra être considérée.
- Avoir une connaissance du milieu municipal et de la réglementation en urbanisme et en environnement et développement durable;
- Posséder une expérience minimale de deux (2) ans dans une fonction reliée à l'environnement dans une municipalité;
- Démontrer une compétence dans les actions suivantes :
 - . Bonne approche client
 - . Créativité et innovation
 - . Autonomie
 - . Capacité à mener différents dossiers simultanément
 - . Français écrit et connaissance des logiciels PG

CONDITIONS DE TRAVAIL

Il s'agit d'un poste-cadre permanent à temps plein. L'entrée en poste se fera le plus rapidement possible. Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en toute confidentialité, jusqu'au **30 juin 2022** en transmettant leur candidature à :

Service des ressources humaines
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
ou par courriel à rh@vsmsll.ca

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.